

ARTS & SPORTS A VILLEBON

Place du 8 Mai 1945

91140 Villebon-sur-Yvette

☎ 01 60 10 48 58

www.asv.asso.fr

Saison 2018 / 2019

Demande d'Inscription

ART FLORAL OCCIDENTAL

Adultes

A l'Atelier des Arts ASV

Nom :	Féminin / Masculin *	
Prénom :	<u>* Entourer la réponse</u>	
Date naissance :		
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
E-mail :		
Tél Domicile :	Tél Portable :	Tél Travail :

Cours suivant le calendrier joint

- Vendredi** 14H / 16H
- L'achat des fleurs est en sus, à régler au professeur, lequel les fournit suivant les saisons et les ramène directement du marché aux fleurs de Rungis.
- Je refuse que les photos prises lors de l'exercice de cette activité soient mises sur le site Internet ou dans la brochure des activités de l'ASV (si vous ne cochez pas cette case, nous considérons que vous acceptez d'y figurer).

A REGLER		REGLEMENT	
Adhésion annuelle ASV	18,00 €	<input type="checkbox"/> Espèces :	
+			
Cotisation annuelle activité	186,00 €	<input type="checkbox"/> Chèques à l'ordre de l'ASV :	
+		(Règlement possible en 3 chèques maximum)	
Supplément hors Villebon	18,00 €		
* Si concerné			
TOTAL =		<input type="checkbox"/> Chèques CE :	

IMPORTANT :

<input type="checkbox"/> L'inscription n'est définitive qu'après l'accord du responsable d'activité et du règlement total de l'adhésion et de la cotisation	Validation Date N° Carte	
<input type="checkbox"/> Une attestation ne pourra être délivrée que sur dossier et règlement complets.	Attestation Date	

Quota minimum des inscrits : 8 élèves

Le droit d'accès et de rectification des données vous concernant dans notre fichier informatisé (déclaré auprès de la CNIL) peut s'exercer auprès du secrétariat.

Ces données sont réservées à l'usage exclusif de la gestion de l'ASV

Responsable : Colette DENEL - ☎ 01 60 10 01 74 / 06 20 42 91 50

Ateliers des Arts ASV - ☎ 01 60 14 65 41 - asvatelierdesarts@orange.fr